

RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00186

Numéro SIREN : 439 505 843

Nom ou dénomination : VILLERDIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2019 sous le numéro de dépôt 681

BILAN

20195687

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF

	Valeurs au 30/09/18			% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	30/09/17	l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				17		17
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	324 581	318 687	5 894		517	
Fonds commercial (1)	4 411 589		4 411 589		4 411 589	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				22		21
Terrains	311 827	30 121	281 707		281 707	
Constructions	5 791 293	2 018 026	3 773 267		3 613 743	
Installations tech., matériel & outillages	4 591 148	3 293 322	1 297 825		1 244 357	
Autres immobilisations corporelles	910 396	682 989	227 407		136 238	
Immobilisations corporelles en cours	147 035		147 035		113 063	
Avances et acomptes					43 780	
Immobilisations financières (2)				10		9
Participations	305 000		305 000		305 000	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	1 782 782		1 782 782		1 689 663	
Prêts	305 232		305 232		305 568	
Autres immobilisations financières	132 937		132 937		127 931	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	19 013 819	6 343 145	12 670 674	48	12 273 156	47
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				14		14
Matières premières et autres appro	33 261		33 261		26 457	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 770 183	21 616	3 748 568		3 624 320	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				9		8
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	557 438	432	557 006		505 916	
Autres créances (3)	1 837 012		1 837 012		1 477 303	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				13		16
Actions propres						
Autres titres	3 365 147		3 365 147		4 064 275	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 901 413		3 901 413	15	3 804 214	15
Charges constatées d'avance (3)	145 298		145 298	1	152 211	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 609 752	22 048	13 587 705	52	13 654 695	53
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	32 623 571	6 365 192	26 258 379	100	25 927 852	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMPTES ANNUELS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Bilan

BILAN (SUITE)

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 30/09/18	% du passif	Valeurs au 30/09/17	% du passif
Capital (dont versé : 4 470 000)	4 470 000	17	4 470 000	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		34		35
Réserve légale	447 000		447 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 376 772		8 700 777	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 882 126	7	1 525 995	6
SITUATION NETTE	15 175 897	58	15 143 772	58
Subventions d'investissement	44 552		42 591	
Provisions réglementées	283 024	1	121 546	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 503 474	59	15 307 908	59

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques	197 445		65 000	
Provisions pour charges				

TOTAL PROVISIONS

197 445 1 65 000

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 280 441	12	3 029 749	12
Emprunts et dettes financières diverses (3)	431 753	2	667 447	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 991		5 277	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 637 694	14	3 709 539	14
Dettes fiscales et sociales	2 925 187	11	2 850 663	11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	112 024		140 643	1
Autres dettes	162 370	1	151 624	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

TOTAL DETTES

10 557 460 40 10 554 943 41

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

26 258 379 100 25 927 852 100

(1) Dont à plus d'un an

2 980 214

5 277

(1) Dont à moins d'un an

7 569 255

10 549 666

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

EXEMPLAIRE OFFICE

VILLERDIS

Société par actions simplifiée au capital de 4 470 000 €
Siège social : avenue de la Ferté Milon
02603 VILLERS COTTERETS cédex

RCS SOISSONS B 439 505 843
SIRET : 439 505 843 00011
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tel. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociés.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

Aux Associés de la Société VILLERDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14/03/2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société VILLERDIS, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

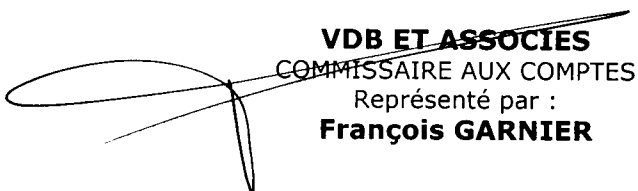
VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY,
Le 11 mars 2019


VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par :
François GARNIER

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Bilan

BILAN

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF

	Valeurs au 30/09/18		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	30/09/17	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			17		17
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	324 581	318 687		517	
Fonds commercial (1)	4 411 589			4 411 589	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			22		21
Terrains	311 827	30 121		281 707	
Constructions	5 791 293	2 018 026		3 613 743	
Installations tech., matériel & outillages	4 591 148	3 293 322		1 244 357	
Autres immobilisations corporelles	910 396	682 989		136 238	
Immobilisations corporelles en cours	147 035			113 063	
Avances et acomptes				43 780	
Immobilisations financières (2)			10		9
Participations	305 000			305 000	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	1 782 782			1 689 663	
Prêts	305 232			305 568	
Autres immobilisations financières	132 937			127 931	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	19 013 819	6 343 145	48	12 273 156	47
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			14		14
Matières premières et autres appro	33 261			26 457	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	3 770 183	21 616		3 624 320	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			9		8
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	557 438	432		505 916	
Autres créances (3)	1 837 012			1 477 303	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			13		16
Actions propres					
Autres titres	3 365 147			4 064 275	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 901 413		15	3 804 214	15
Charges constatées d'avance (3)	145 298		1	152 211	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 609 752	22 048	52	13 654 695	53
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	32 623 571	6 365 192	100	25 927 852	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS VDB et ASSOCIES

BILAN (SUITE)

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF

	Valeurs au 30/09/18	% du passif	Valeurs au 30/09/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 4 470 000)	4 470 000	17	4 470 000	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		34		35
Réserve légale	447 000		447 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 376 772		8 700 777	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 882 126	7	1 525 995	6
SITUATION NETTE	15 175 897	58	15 143 772	58
Subventions d'investissement	44 552		42 591	
Provisions réglementées	283 024	1	121 546	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 503 474	59	15 307 908	59
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	197 445		65 000	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	197 445	1	65 000	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 280 441	12	3 029 749	12
Emprunts et dettes financières diverses (3)	431 753	2	667 447	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 991		5 277	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 637 694	14	3 709 539	14
Dettes fiscales et sociales	2 925 187	11	2 850 663	11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	112 024		140 643	1
Autres dettes	162 370	1	151 624	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	10 557 460	40	10 554 943	41
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	26 258 379	100	25 927 852	100

(1) Dont à plus d'un an

2 980 214

5 277

(1) Dont à moins d'un an

7 569 255

10 549 666

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



BBA expertise

COMPTES ANNUELS

Sas *VILLERDIS*

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	49 916 385	89	48 979 889	89	936 496	2
Production vendue (biens et services)	6 089 934	11	5 922 213	11	167 721	3
Montant net du chiffre d'affaires	56 006 319	100	54 902 101	100	1 104 218	2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	289				289	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	314 132	1	127 830		186 302	146
Autres produits	301 155	1	375 616	1	-74 461	-20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	56 621 896	101	55 405 548	101	1 216 348	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	40 379 758	72	39 441 403	72	938 356	2
Variation de stocks	-134 089		90 407		-224 496	-248
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 203 208	6	3 162 125	6	41 083	1
Variation de stocks	-6 805		-10 677		3 872	36
Autres achats et charges externes	2 852 357	5	2 931 522	5	-79 165	-3
Impôts, taxes et versements assimilés	884 379	2	880 628	2	3 752	
Salaires et traitements	4 534 883	8	4 301 705	8	233 178	5
Charges sociales	1 558 256	3	1 573 636	3	-15 380	-1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	594 151	1	471 625	1	122 526	26
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	22 048		11 774		10 273	87
Dotations aux provisions	60 000				60 000	
Autres charges	22 119		65 564		-43 445	-66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	53 970 266	96	52 919 712	96	1 050 554	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 651 630	5	2 485 836	5	165 794	7

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice ou perte transférée

Perte ou bénéfice transféré

SAS VDB et ASSOCIES

Carte aux Comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

125 027
18 039

8 155
17 896

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	18 520		33 179		-14 659	-44
Autres intérêts et produits assimilés (3)	40 518		40 000		518	1
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	11				11	
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	59 049		73 179		-14 130	-19
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			11		-11	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	52 226		53 498		-1 273	-2
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	814		199		615	309
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	53 040		53 709		-669	-1
RÉSULTAT FINANCIER	6 009		19 470		-13 461	-69
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 657 639	5	2 505 306	5	152 333	6
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	53 609		4 101		49 508	
Sur opérations en capital	113 305		39 124		74 181	190
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	69 927		207 720		-137 793	-66
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	236 841		250 946		-14 105	-6
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	11 695		14 294		-2 599	-18
Sur opérations en capital	25 508		5 848		19 660	336
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	303 850	1	74 821		229 030	306
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	341 054	1	94 963		246 091	259
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-104 213		155 983		-260 196	-167
Participation des salariés aux résultats	194 207		333 057	1	-138 850	-42
Impôt sur les bénéfices	477 094	1	802 237	1	-325 144	-41
TOTAL DES PRODUITS	56 917 786	102	55 729 672	102	1 188 114	2
TOTAL DES CHARGES	55 035 660	98	54 203 677	99	831 983	2
Bénéfice ou Perte	1 882 126	3	1 525 995	3	356 131	23

SAS VDR et ASSOCIES

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

2 029



BBA expertise

11/177

ANNEXE LÉGALE

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe légale

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 26 258 378,90 Euros, dégage un bénéfice de 1 882 125,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

Intégration fiscale:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

A compter du 01/10/2016, la société FIVILLE est devenue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dans le cadre du régime d'intégration fiscale.

Levée d'option du crédit bail immobilier:

La société Villerdis a levé l'option du contrat de crédit-bail immobilier le 18/04/2017, les éléments repris à cette date étaient les suivants:

	En comptabilité	Réintégration fiscale
Elément non amortissable brut	0	0
Elément amortissable brut	1	903 969 *
Total Immobilisations	1	903 969

* Gros oeuvre (8 ans restant à amortir) 578 562€

* Second oeuvre (6 ans restant à amortir) 96 239€

* Aménagement Installations (3 ans restant à amortir) 229 168€

Sur l'exercice clos au 30/09/2018, la dotation aux amortissements s'élève à 165 201€

Brut "Biens amortissables"	Cumul Amort	Net
903 969	239 677	664 292

SAS VILLERDIS ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détails des transferts de charges :

Au 30/09/2018, le montant des transferts de charges s'élève à 302 357.89€ et se décompose comme suit :

- Transfert de charges sur achats de marchandises pour un montant de 176 401.54€
- Transfert de charges sur maintenance pour un montant de 148.99€
- Transfert de charges sur excédent formation professionnelle continue pour un montant de 5 178.32€
- Transfert de charges sur remboursement prévoyance pour un montant de 30 250.72€
- Transfert de charges sur remboursement Fongecif pour un montant de 28 181.43€
- Transfert de charges sur remboursement indemnité retraite pour un montant de 50 401.25€
- Transfert de charges sur remboursement indemnité fin de carrière pour un montant de 4 795.64€
- Transfert de charges sur remboursement autres charges sociales pour un montant de 7 000.00€

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

SAS VILLERDIS et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Brevets, licences et logiciels	1 à 3 ans
- Agenc, aménag terrains	5 à 10 ans
- Ens immobilier adm et ccial	4 à 25 ans
- Aai des const sur sol/autrui	6 à 25 ans
- Matériels et outillages	1 à 25 ans
- Aai divers	4 à 10 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériel et mobilier bureau	1 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Il a été constaté au 30 septembre 2018 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 246 405 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2017 dont 197 113 euros avait été provisionné en produits à recevoir au 30 septembre 2017.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi calculé en fonction des salaires du 1er janvier au 30 septembre 2018 a été constaté en produit à recevoir pour un montant de 168 759 euros.

La société a également obtenu un crédit d'impôt compétitivité emploi de 51 euros et 428 euros correspond à sa participation dans la SNC INFORMADIS et dans le GIE L-COMMERCE.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 218 530 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CICE :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2016 a été utilisé en 2017 de la manière suivante :

- Investissements
- Reconstitution du fonds de roulement

En outre, ce crédit d'impôt n'a pas contribué au financement d'une éventuelle hausse des bénéfices distribués, ni augmenté les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

SAS VDR ET ASSOCIES
Comptes

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 726 929		9 241
	Terrains		311 827		
	Constructions		3 685 202		429 767
CORPORELLES	Sur sol propre		1 801 800		
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 359 729		332 575
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		157 349		107 740
	Autres immos corporelles		14 245		16 600
	Matériel de transport		641 055		18 868
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours		113 063		47 897
FINANCIERES	Avances et acomptes		43 780		
		TOTAL	11 128 050		953 447
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		305 000		
	Autres titres immobilisés		1 689 663		107 726
	Prêts et autres immobilisations financières		433 500		8 505
		TOTAL	2 428 163		116 231
		TOTAL GENERAL	18 283 142		1 078 919
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		4 736 170	
	Terrains			311 827	
	Constructions			4 072 759	
CORPORELLES	Sur sol propre		42 210	1 718 534	
	Sur sol d'autrui		83 266		
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		101 156	4 591 148	
	Inst. gal. agen. amé. divers		11 562	253 527	
	Autres immos corporelles		11 000	19 845	
	Mat. bureau, inform., mobilier		22 899	637 024	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours	13 925		147 035	
	Avances et acomptes	43 780			
FINANCIERES		TOTAL	57 705	272 094	11 751 699
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			305 000	
	Autres titres immobilisés		14 607	1 782 782	
	Prêts & autres immob. financières		3 836	438 169	
		TOTAL	18 443	2 525 951	
		TOTAL GENERAL	57 705	290 537	19 013 819

Commissaire aux Comptes

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds de commerce (Hyper)	243 918			
Fonds de commerce (Express)	450 000			
FDC presse TUP Sarl Victoire	49 650			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	743 568			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
(Partiel)				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	314 823	3 864		318 687
Terrains		30 121			30 121
Constructions	Sur sol propre	506 290	195 665	42 010	659 945
	Sur sol d'autrui	1 366 969	74 379	83 266	1 358 081
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		3 115 372	268 205	90 254	3 293 322
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	56 303	31 087	11 562	75 827
	Matériel de transport	14 245	216	11 000	3 461
	Mat. bureau et informatiq., mob.	605 864	20 736	22 899	603 700
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	5 695 162	590 287	260 992	6 024 458
	TOTAL GENERAL	6 009 986	594 151	260 992	6 343 144

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui	166 405			4 927			161 478
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL	166 405			4 927			161 478
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL	166 405			4 927			161 478
Total général non ventilé			166 405			4 927		161 478

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	121 546	166 405	4 927	283 024
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	121 546	166 405	4 927	283 024
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations		60 000		60 000
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	65 000	137 445	65 000	137 445
	TOTAL	65 000	197 445	65 000	197 445
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	11 774	21 616	11 774	21 616
	Sur comptes clients		432		432
	Autres provisions pour dépréciation	11		11	
	TOTAL	11 785	22 048	11 785	22 048
	TOTAL GÉNÉRAL	198 331	385 898	81 712	502 517
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		82 048	11 774	
	Dont dotations & reprises				
	- financières			11	
	- exceptionnelles		303 850	69 927	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ETAT DES CRÉANCES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	305 232		305 232
	Autres immobilisations financières	132 937		132 937
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 872	5 872	
	Autres créances clients	551 566	551 566	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	167	167	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	146 017	146 017	
	coll. publiques	448 214	448 214	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	940 013	940 013	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	302 601	302 601	
	Charges constatées d'avance	145 298	145 298	
TOTAUX		2 977 916	2 539 748	438 168
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	3 500	
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 836	
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ETAT DES DETTES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 280 441	616 449	1 720 732	943 260
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	431 753	115 531	316 222	
Fournisseurs & comptes rattachés	3 637 694	3 637 694		
Personnel & comptes rattachés	1 452 415	1 452 415		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	689 036	689 036		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	130 681	130 681		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	653 055	653 055		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	112 024	112 024		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	162 370	162 370		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	10 549 469	7 569 255	2 036 954	943 260
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	799 013			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	547 220			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	145 298
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	145 298

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	1 278
Créances clients et comptes rattachés	119 413
Autres créances	350 042
Disponibilités	12 738
TOTAL	483 471

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 008
Emprunts et dettes financières divers	10 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720 047
Dettes fiscales et sociales	2 292 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 400
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	3 089 660

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 470 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 470 000,00	1,00

SAS VILLERDIS et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	49 916 385		49 916 385
Ventes de produits finis	4 857 984		4 857 984
Prestations de services	1 231 950		1 231 950
Chiffre d'affaires	56 006 319		56 006 319

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 651 630	2 862 009	951 498	1 700 132
RÉSULTAT FINANCIER	6 009	11 685	3 895	2 114
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-104 213	-103 748	-34 582	-69 631
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-194 207	-333 057	-111 019	-83 188
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI			-218 529	218 529
CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE			-4 267	4 267
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-109 902	109 902
AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS				
CONTRIBUTION SOCIALE SUR L'IS				
TOTAL	2 359 219	2 436 889	477 094	1 882 125

SAS VDB et ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 496 310,00 Euros.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 63 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: 2%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 34% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	17 198 824					17 198 824
Engagements assortis de sûretés réelles	15 577 209					15 577 209
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	32 776 033					32 776 033
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions			496 310			496 310
TOTAL	32 776 033		496 310			33 272 343

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 297 845
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		3 297 845

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-		121 546		161 478		283 024
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés	354 370		362 070	354 370		346 670
- participation des salariés	333 057		333 057	194 207		194 207
- contribution sociale de solidarité	41 279		41 279	43 253		43 253
- autres	190 487		190 487	191 581		191 581
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	1 040 739	926 893	944 889		1 058 735	

II. ÉLÉMENTS À IMPUTER

- Déficits reportables fiscalement
- Moins values à long terme
- Autres

III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE

- Réserve spéciale des plus-values à long terme
- Réserve spéciale des profits de construction
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion
- Autres

SAS VILLERDIS ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

EFFECTIF

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	30/09/2018	30/09/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	7,00	7,00
Agents de maîtrise	14,00	17,00
Employés et techniciens	161,00	172,00
Ouvriers		
Total	182,00	196,00

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS FIVILLE
Avenue de la Ferté Milon
02603 VILLERS COTTERETS

SAS HDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	305 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	305 000	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	940 013	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	940 013	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		
Produits		
Produits de participations	11 838	
Autres produits financiers	2 029	

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/17 au 09/18	Exercice 10/16 au 09/17	Exercice N-2	Exercice N-3	Exercice N-4
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 470 000	4 470 000	4 470 000	4 470 000	4 470 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	4 470 000	4 470 000	4 470 000	4 470 000	4 470 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	56 006 319	54 902 101	53 336 685	52 856 370	51 733 516
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 451 763	2 981 540	2 071 769	2 306 268	2 186 364
Impôts sur les bénéfices	477 094	802 237	393 295	477 994	436 448
Participation des salariés due au titre de l'exercice	194 207	333 057	184 236	223 820	170 271
Résultat net (C)	1 882 126	1 525 995	1 367 270	1 390 529	1 362 502
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	898 337	320 251	311 204	437 745	385 414
Résultat distribué (D)		1 850 000	1 900 000	357 600	357 600
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	0,77	0,67	0,46	0,52	0,49
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	0,62	0,41	0,38	0,41	0,39
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	0,42	0,34	0,31	0,31	0,30
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		0,41	0,43	0,08	0,08
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	182	196	173	160	160
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 534 883	4 301 705	4 306 487	4 141 729	3 945 766
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 558 256	1 573 636	1 578 912	1 558 771	1 400 694

SAS VILLERDIS
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/09/2017) avant affectations	15 307 908
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	1 850 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/10/2017)	13 457 908
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	13 457 908
Variations en cours d'exercice	2 045 566
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	163 440
Résultat de l'exercice	1 882 126
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	15 503 474
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	2 045 566
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	2 045 566

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

TALLEUX - 0 Avenue de la Ferté Milon 02600 VILLERS COTTERETS -

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Brute	Nette							
1 525	50 389	99,00	305 000	305 000	222 753	20 177	11 957	11 838

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		341 054	
671200	pénalités, amend.fisc. pénales	465	
671800	autres charges op. de gestion	6 248	
671811	pertes s/sinistres location	1 296	
672633	ch./ex ant - imp taxe s remune	3 687	
675200	v.n.c. immob.corporelles	10 902	
675600	v.n.c. immob.financières	14 606	
687250	dot.amorts dérogatoires	166 405	
687500	dot.prov.risqu.& charg.except.	137 445	
Total			236 841
771100	dédits, pénalités s/ach.vtes		636
771700	dégrèvements d'impôts		16 510
771800	autres prod.except./op.gest.		9 681
771810	ecarts positifs s/sinistres		21 450
771811	gains sur sinistres location		584
772635	pr./ex.ant-imp & taxes autr et		4 025
772637	pr./ex.ant-imp.& tax.autr.org.		723
775200	prod. cess. immob.corp.		783
775600	prod. cess. immob.financières		108 512
777000	quote-part subv.invest.virées		4 010
787250	repr.amorts dérogatoires		4 927
787500	repr.s/prov.risq.charg.except.		65 000

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas VILLERDIS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		21 726	
652609	ch./ex.ant-rrro/achats	21	
652613	ch./ex.ant-locations	10 143	
652616	ch./ex.ant-assurances	6 136	
652622	ch./ex.ant-rém.interméd. hono.	633	
652623	ch./ex.ant-publicité	1 108	
672633	ch./ex ant - imp taxe s remune	3 687	
Total			129 775
752606	pr./ex.ant-ach non stockés		66 215
752608	pr./ex.ant-frais acc s/achats		81
752609	pr./ex.ant-rrro/achats		1 846
752611	pr./ex.ant-sous-traitance		8 194
752615	pr./ex.ant-entretien répar.		2 865
752616	pr./ex.ant-assurances		305
752622	pr./ex.ant-rem interm honorair		38 235
752623	pr./ex.ant-publicité		4 323
752626	pr./ex.ant-frais pstx télécomm		645
752628	pr./ex.ant-cotizat & divers		2 318
772635	pr./ex.ant-imp & taxes autr et		4 025
772637	pr./ex.ant-imp.& tax.autr.org.		723

11

VILLERDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 4.470.000 Euros
Siège Social : Avenue de la Ferté Milon
02600 - VILLERS COTTERETS
439 505 843 R.C.S. SOISSONS

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 28 MARS 2019

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.882.125,58 Euros
- Aux Associés, un dividende de 1.850.000,00 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 32.125,58 Euros

Ce dividende sera payé au siège social à compter du premier jour ouvrable suivant la présente Assemblée.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	0,83 Euros
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)	1.849.999,17 Euros

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICES	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)
30 septembre 2017 (AG 22/03/2018)	0,83 Euros	1.849.999,17 Euros
30 septembre 2016 (AG 17/03/2016)	0,85 Euros	1.899.999,15 Euros
30 septembre 2015 (AG 17/03/2016)	Néant	Néant

VILLERDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.470.000 Euros

Siège Social : Avenue de la Ferté Milon

02600 - VILLERS COTTERETS

439 505 843 R.C.S. SOISSONS

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 28 MARS 2019

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 1.882.125,58 Euros
- Aux Associés, un dividende de 1.850.000,00 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 32.125,58 Euros

Ce dividende sera payé au siège social à compter du premier jour ouvrable suivant la présente Assemblée.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	0,83 Euros
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)	1.849.999,17 Euros

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICES	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)
30 septembre 2017 (AG 22/03/2018)	0,83 Euros	1.849.999,17 Euros
30 septembre 2016 (AG 17/03/2016)	0,85 Euros	1.899.999,15 Euros
30 septembre 2015 (AG 17/03/2016)	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

